

Septembre 2021 | Votre bulletin d'information



Ville
d'Eu

Eu Ensemble

ACTUALITE | CADRE DE VIE | EDUCATION | SPORTS | CULTURE | PATRIMOINES



La parole est aux jeunes

Lancé à l'occasion de cette rentrée 2021, le Conseil Municipal des Jeunes permettra aux élèves de 9 à 12 ans de s'initier à la démocratie et de concrétiser leurs projets.



Mais aussi :

> Rentrée culturelle

La programmation des deux théâtres est en ligne

> École Municipale de Musique

L'école Brocéliande accueille l'Orchestre à l'école

> Patrimoine

Briga, près de 4 000 visiteurs pour l'expo événement

www.ville-eu.fr

facebook : @villedeu

instagram : @villedeu76

Retrouvons-nous !

A l'heure où vous lirez ces lignes, la rentrée sera déjà un peu derrière nous.

Cette nouvelle saison 2021-2022 a comme un air de convivialité retrouvée après la difficile période que nous venons de vivre.

Nul doute que toutes et tous sommes heureux de pouvoir nous retrouver :

- nous retrouver dans les classes, écoles, collèges et lycée, tous ensemble et non en demi-effectif ;
- nous retrouver dans nos commerces, nos bars et restaurants ; nous retrouver lors de fêtes, mariages, qui peuvent enfin se tenir et dont nous avons tant besoin ;
- nous retrouver au sein des associations sportives, culturelles, caritatives,
- retrouver nos jeunes au conseil municipal des jeunes qui sera installé en novembre.

Les nombreux échanges observés lors de la fête du sport, des journées du patrimoine, les saisons théâtrales qui s'annoncent au Théâtre municipal du Château et au Théâtre des Charmes, la pratique instrumentale à l'école élémentaire dans le cadre d'orchestre à l'école, en lien avec l'école municipale de musique montrent à quel point le « vivre ensemble » est essentiel, à quel point nous avons besoin de nous côtoyer, autrement que par écran interposé.

Certains des habitants de notre ville qui étaient déjà en difficulté sociale avant cette pandémie, ont vu leur situation encore s'aggraver. Les services sociaux de la mairie, très sollicités, s'efforcent d'apporter des réponses au cas par cas.

Retrouvons-nous, soyons respectueux et prudents, attentifs et solidaires.

Michel Barbier, maire de la ville d'Eu

Consultez le DICRIM

Comme toute commune, la ville d'Eu est exposée à des risques naturels et technologiques majeurs. Bien que les dangers soient localisés dans certaines parties du territoire communal, chaque habitant a droit à une information préventive.



Conformément à la réglementation, le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a pour objectif de vous exposer tous les risques auxquels nous pourrions être confrontés : inondation, mouvement de terrain, nucléaire et transport de matières dangereuses.

Il est important de prendre conscience que le risque nul n'existe pas et être prêts à réagir face à ces événements.

Le DICRIM est consultable sur le site internet de la ville (www.ville-eu.fr) ou en mairie.

Sommaire

3 - 4

**Une même direction pour les écoles
Brocéliande et Primevère
Un orchestre à l'école**

5

La fête du sport en images

6 - 7

**Place à la biodiversité
Travaux de remise en peinture
Les arrêts minute : pour qui ? pourquoi ?**

8 - 10

**Collégiale : fin des travaux sur le clocher
Près de 4 000 visiteurs pour briga
Clap de fin sur le projet RTT**

11 - 13

**Le Théâtre fête les 20 ans de sa réouverture
Le programme du festival du film des Villes Soeurs
Votre été en images**

14

**Le conseil municipal des jeunes
L'actualité de la CCVS
et du CCAS**

15

Tribunes d'expression libre

16

**Du côté des archives
« Il y a 77 ans, la libération... »**

Bulletin d'informations municipales

Diffusé gratuitement

Reproduction et vente interdites

Editeur : Mairie d'Eu

Directeur de la publication : Michel BARBIER, Maire

Crédits photos : Mairie d'Eu (communication, patrimoines, techniques, sport, Théâtre, musée Louis-Philippe).

Impression : imprimerie IC4

Tirage : 4 300 exemplaires

Une seule direction pour les écoles Primevère et Brocéliande

Malgré un contexte sanitaire toujours particulier, la rentrée scolaire s'est déroulée sereinement dans les écoles publiques de la commune.

Pour la deuxième année consécutive, c'est sous le signe du COVID que les élèves inscrits dans les écoles publiques du 1^{er} degré de la ville d'Eu ont effectué leur rentrée scolaire le 2 septembre. Monsieur Michel Barbier, Maire de la ville d'Eu, Madame Claudine Briffard, première adjointe, Monsieur Laurent Llopez, adjoint en charge de l'Education et de la qualité de vie et Madame Antonia Ortu, conseillère déléguée, se sont d'abord rendus à l'école élémentaire Brocéliande puis dans les écoles maternelles Primevère et Mélusine.

Changement majeur : les écoles Primevère et Brocéliande sont désormais réunies sous une même appellation, «le groupe Brocéliande» et dirigées par M. Thuault. «Rien ne change» rassure celui-ci. «Si ce n'est que je suis désormais directeur à 100%. Je suis là pour coordonner les échanges entre tous les partenaires et faciliter le travail des enseignants». Notons que les deux sites existent encore et sont bien distincts géographiquement. L'établissement a accueilli 370 élèves répartis dans 16 classes allant de la Petite Section au CM2. Deux nouvelles enseignantes ont également fait leur rentrée au sein de l'école : Mme Thyphanie Renault en charge d'une classe de CE1-CE2 et Mme Ludivine Paganessi qui s'est vu confier les Toutes Petites Sections (TPS) et les Petites Sections (PS).

En revanche, pas de changement à l'école maternelle Mélusine, où Mesdames Stéphanie Flécheux, Sophie Cauchy et Jennifer Hainique ont accueilli 63 enfants.



Proposée par l'inspection d'Académie, la fusion des écoles Primevère et Brocéliande a été validée en conseil municipal en décembre 2020. La direction du groupe Brocéliande a été confiée à Matthieu Thuault.



8 classes de ce côté ci, 4 de l'autre et 4 à Primevère



Rentrée sereine à l'école Mélusine pour les 3 enseignants et 63 enfants



Mme Pagassini rejoint l'équipe enseignante du site Primevère.



L'école Brocéliande, qui dispose de 3 sites, a accueilli 370 élèves répartis dans 16 classes.

Un orchestre à l'école Brocéliande

Grâce à un programme initié par le Ministère de l'Éducation Nationale, l'école Brocéliande accueille dès cette rentrée un orchestre et une classe chorale.

C'est l'une des nouveautés de cette rentrée scolaire. Dans le cadre du dispositif Territoire Educatif Rural mis en place par la Ville d'Eu en partenariat avec l'Éducation Nationale, l'École de musique de la ville d'Eu, l'Association Orchestre à l'École et le Rotary Club, l'école Brocéliande bénéficie depuis le 6 septembre d'un orchestre à l'école *vents et percussions* et d'un orchestre à l'école *cordes et percussions* pour les CE2. « Jusqu'au 21 septembre, nous mettons en place des ateliers pour que les 58 élèves concernés découvrent les instruments » explique Régis Delcroix, directeur de l'école de musique. « Et le 28 septembre, nous leur confierons un instrument, en essayant de respecter au mieux leur choix ».

Parrainée par Stéphane Norbert, directeur de l'orchestre d'harmonie Rouen Métropole, l'action est mise en place pour 3 ans. Elle a non seulement vocation à encourager la pratique musicale mais aussi et surtout à offrir aux jeunes élèves une large ouverture culturelle.



▲ Signature de la convention par Michel Barbier, maire et Mélanie Llopez, présidente de l'école de musique; le projet est soutenu par l'Éducation Nationale, l'Association Orchestre à l'École et le Rotary Club.

Organisés sur le temps scolaire et sur la pause méridienne, les cours se dérouleront dans les locaux de l'école de musique.

Les autres classes ne sont pas oubliées puisqu'elles bénéficieront du plan chorale avec l'intervention d'une professeure de chant.

Pour le bon déroulement de cet ambitieuse initiative, l'École de musique lance une campagne de dons afin de compléter l'enveloppe nécessaire à l'acquisition des instruments pour équiper les deux orchestres. Un investissement conséquent qui nécessite toute l'aide possible.

Vous pouvez participer à l'achat des instruments en vous rendant sur ce lien : <https://www.helloasso.com/associations/ecole-de-musique-municipale-associative-de-la-vill/collectes/orchestre-a-l-ecole-2021>

Un petit-déjeuner pour bien commencer la journée



C'est une des autres actions inscrite dans le programme d'expérimentation « Territoires éducatifs ruraux » : la mise en place par la municipalité d'un petit-déjeuner équilibré et gratuit à destination des élèves de l'école Brocéliande. « Par cette mesure, nous voulons faire comprendre l'importance du petit-déjeuner afin d'aborder la journée avec l'énergie nécessaire » rappelle Laurent Llopez, adjoint aux affaires scolaires. « C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix de l'offrir à tous les élèves, du CP au CM2 ».

Composés de produits locaux et/ou bio, ces petits-déjeuners sont, depuis la rentrée scolaire, servis à la cantine les lundis, mardis, jeudis et vendredis, entre 8h15 et 8h45.

Plan de relance numérique : réduire les inégalités

D'ici à la fin du mois d'octobre, l'école Brocéliande sera dotée d'un écran numérique interactif de 75 pouces, de 18 tablettes avec coque antichoc et casque, de 12 claviers Bluetooth, de 4 bornes wifi et de 6 robots Thymio 2 Wireless. Des équipements financés pour partie par le



Le robot Thymio est un robot intelligent et interactif pour l'initiation à la programmation

plan de relance numérique qui vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. « Nous savons que la tablette va peu à peu remplacer l'ordinateur » reconnaît Mathieu Thuault, directeur de l'école Brocéliande. « Avec ces nouveaux outils, nous nous adressons à tous les élèves, qu'ils soient ou non en difficulté. L'écran géant et les tablettes vont leur permettre de récupérer des supports audiovisuels mais aussi de faire des recherches... »

Les robots sont quant à eux destinés à initier les élèves, dès la Grande Section de Maternelle, aux mathématiques, au codage et à la programmation. « Par la programmation, les élèves réussiront à faire se déplacer les robots » précise le directeur qui se réjouit que cet apprentissage se fasse également en liaison avec le collègue Louis Philippe.

La fête du sport en images !

Annulée en 2020 en raison des contraintes sanitaires liées au COVID, la 13^e fête du sport a pu avoir lieu cette année de façon « presque » normale. Malgré la mise en place du passe sanitaire, vous avez été très nombreux à vous rendre au stade Franchet ou au gymnase du lycée Anguier pour découvrir les activités proposées par les associations sportives de la ville d'Eu. Seules quatre d'entre elles avaient fait le choix de ne pas prendre part à cet événement organisé par la municipalité, en partenariat avec l'OMS.

Tout au long de la journée, près de 1 700 visiteurs ont franchi la porte des deux enceintes sportives pour aller à la rencontre des clubs, s'essayer à l'un des sports proposés et pour certains d'entre eux prendre une licence. « Cela prouve que l'absence de sport durant cette année sportive 2020-2021 a créé un réel manque et que le sport est toujours un très bon vecteur de partage et de bien-être » souligne Claudine Briffard, adjointe au sport et présidente de l'OMS. « Je remercie les membres de l'OMS et les associations pour leur engagement ».

A noter que **le dimanche 3 octobre**, le Road Tour « Sports pour Tous » organisé par le comité 76 fera étape à Eu de 9h à 12h dans le jardin Français.

Cet événement national a pour objectif de sensibiliser aux bienfaits de la pratique sportive et de faire découvrir des activités sportives. Le Road Tour Sports pour Tous est une invitation au sport et une invitation à découvrir le réseau de la Fédération Française Sports pour Tous qui œuvre depuis plus de 50 ans pour rendre l'activité sportive accessible au plus grand nombre

A chacune de ses étapes, le Road Tour Sports pour Tous est l'occasion de :

- découvrir les bienfaits de la pratique sportive;
- tester sa forme;
- pratiquer de nouvelles activités sportives ;
- s'informer sur les métiers du sport;
- rencontrer le réseau Sports pour Tous.



Activités ludiques en fauteuil avec le comité Sport et Handicap de Seine-Maritime.



Scannez le QR Code et retrouvez toutes les aides à la pratique sportive et l'ensemble des associations sportives eudoises.



Place à la biodiversité !

Vous êtes nombreux à vous interroger sur l'entretien de certains espaces verts. Il ne s'agit pas d'un manque d'entretien mais d'un entretien différent.

Si l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires a contraint les municipalités à repenser l'entretien des espaces verts, elles les ont aussi amenées à entamer une réflexion sur la protection de l'environnement et de la biodiversité.

C'est le cas à Eu où de plus en plus d'espaces sont « pensés » comme des « prairies naturelles » dont la richesse ne demande qu'à s'exprimer. Les plantes sauvages s'y égrainent, permettant aux insectes pollinisateurs, aux oiseaux et aux petits mammifères d'y trouver nourriture, gîte et abris. « Il ne s'agit pas d'un défaut d'entretien » précise Laurent Llopez, adjoint en charge de la biodiversité. « C'est un acte volontaire et une nouvelle gestion des espaces verts urbains. Le fauchage raisonné permet de créer des écosystèmes et offre l'avantage de favoriser la pollinisation et l'infiltration de l'eau de pluie, de permettre l'éclosion des fleurs sauvages et de diminuer les graminées ».

Si l'aspect esthétique de certains espaces verts est certes impacté, la ville assume son choix de s'inscrire dans cette démarche respectueuse de l'environnement, en respectant le cycle de la nature.

Le désherbage, l'affaire de tous

En revanche, la municipalité reconnaît aussi s'être laissée « déborder » par les herbes qui, à la faveur d'un printemps et d'un été pluvieux, se sont multipliées dans les caniveaux et sur les trottoirs, tout autant que dans nos propres jardins. « La ville est vaste et les employés des espaces verts ne peuvent pas être partout » admet Sébastien Godeman, adjoint en charges des services techniques. « Nous avons recruté deux personnes sous contrat pour renforcer les équipes chargées de nettoyer la ville. Mais n'oublions pas que le désherbage est l'affaire de tous ».



Le fauchage raisonné permet de créer des espaces de biodiversité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacune et de chacun d'entre nous : désherbage en été ou déneigement en hiver sont donc sous notre responsabilité partagée.

Pour vous aider dans cette mission, nous vous proposons quelques astuces simples et efficaces. Pour débarrasser votre trottoir des «mauvaises herbes», vous pouvez :

- utiliser binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber pour déloger les végétaux entre les pavés ou dans les graviers;
- arracher à la main les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons...);
- plutôt que de jeter l'eau de cuisson de vos pâtes, riz ou pommes de terre, récupérez-la pour la verser sur les herbes indésirables ! Elle a des propriétés de désherbant naturel;
- vous pouvez également utiliser de l'eau bouillante qui fonctionne bien contre les herbes indésirables ou la mousse. En effet, l'eau salée brûle la racine de la plante ou de l'herbe indésirable. Toutefois, prudence ! Une fois l'eau versée, la plante est susceptible de se dessécher très rapidement, il est donc important d'appliquer l'eau salée sans empiéter sur les autres plantes.

Attention : l'eau de javel, le sel ou encore le vinaigre, parfois conseillés pour désherber le trottoir, sont à proscrire. Ces usages sont en effet nuisibles pour les eaux de surface et souterraines.



Deux agents sous contrat sont venus renforcer l'équipe de désherbage et de propreté

Nouveaux locaux pour l'école de musique

Suite à quelques soucis sur des bâtiments du 58 rue Jeanne d'Arc, l'école de musique a sollicité la municipalité pour déplacer une partie de ses cours dans d'autres locaux.

Décision a été prise de les déplacer dans l'ancien centre des impôts, situé à quelques pas de l'école de musique.



Avant que les cours ne reprennent, les services techniques sont intervenus pour restructurer cet espace situé au rez de chaussée et le mettre aux normes électriques. Des cloisons ont également été posées pour créer de nouvelles salles et les éclairages ont tous été changés.

La cantine repeinte

Profitant des vacances scolaires, l'équipe de peintres des services techniques a procédé à la réfection de la peinture de la cantine de l'école Brocéliande.

Les peintres ont également poursuivi la remise en peinture, en gris anthracite, du mobilier urbain.



Rue de la teinturerie : fin du chantier



Après plusieurs semaines de travaux, la rue de la Teinturerie a changé de visage. Profondément transformée après l'abattage des arbres malades, la plantation d'arbustes persistants et la pose d'un « stabilisé », elle offre désormais aux riverains et touristes un lieu de promenade agréable et sécurisé.

Passage obligé du chemin « entre verre et mer » reliant le Tréport à Longroy, la rue de la Teinturerie permet aussi aux randonneurs, qu'ils soient à pied ou en vélo, de relier « la Mouillette » au centre-ville.

Les « arrêts minute » : pour qui ? Pour quoi ?

Depuis quelques semaines, vous avez pu remarquer de nouveaux marquages au sol : les arrêts minute.

Les places d'arrêt de véhicule dites « arrêt minute » permettent d'optimiser la rotation des véhicules stationnés en zone de commerce de proximité. Ce sont des emplacements réservés aux stationnements de très courte durée. Ces « arrêts minute » sont matérialisés par une signalisation verticale et horizontale.



Le stationnement y est limité à vingt minutes maximum, uniquement entre 9h et 19h tous les jours sauf les dimanches et les jours fériés. Tout conducteur doit utiliser un disque de contrôle de la durée de stationnement, conforme au modèle type de l'arrêté du 06 décembre 2007. Il doit être apposé sur le tableau de bord de manière visible.

Un stationnement au-delà de la durée maximale autorisée ou l'absence de disque constitue une infraction et est sanctionné d'une amende de 35€

Implantation des arrêts minutes :

- 6 dans la rue Charles Morin
- 2 place de la Bresle
- 5 dans la rue du Maréchal Foch
- 4 dans la rue Paul Bignon
- 2 dans la rue de Normandie
- 2 boulevard Faidherbe
- 1 dans la rue de Verdun

PORTRAIT



Christine Leconte

Responsable du service « population et citoyenneté »

Après 40 années passées au sein de la mairie d'Eu, Christine Leconte vient de faire valoir ses droits à la retraite.

Embauchée en mai 1981, sous le mandat de M. Duhornay, elle passe par tous les services de la mairie : enseignement, jumelage, secrétariat des diverses commissions municipales, secrétariat général et conseils municipaux. « On prenait à l'époque les compte-rendus en sténographie » se souvient-elle.

Après avoir obtenu son examen professionnel, Christine Leconte est nommée chef du service à la population, chargée de développer des projets sur la citoyenneté. Elle est ainsi à l'origine du parrainage de l'Yser et du forum de la citoyenneté. « Avec les premières journées du patrimoine costumées, ce sont de très bons souvenirs ». Mais elle reconnaît aussi que ses 40 années passées au sein de la mairie ont également été marquées par le départ prématuré de plusieurs collègues et « par l'affaire judiciaire concernant un ancien agent du service ». La retraite n'empêchera pas Christine de continuer à s'occuper de l'Amicale du personnel mais elle va aussi lui permettre de passer du temps avec ses enfants et petits-enfants, de jardiner et de voyager.

Collégiale Notre-Dame et Saint-Laurent: fin des travaux sur le clocher

Après deux ans et demi de travaux, la tranche ferme des travaux de restauration de la Collégiale s'achèvera à la fin du mois de septembre.

Les couvreurs de l'entreprise Renault Couverture finaliseront l'habillage en plomb de la nouvelle coursive, après que le garde-corps et la main courante aient été terminés.

La coursive restituée d'après le tableau du milieu du XVIIIe siècle conservée dans la chapelle Saint-Laurent de la Collégiale, est très ouvragée. Sur une ossature chêne, elle est rythmée par 24 pinacles (grands épis) à crochets, qui sont surmontés d'une fleur de lys, pièce unique façonnée une à une à la main. Cette coursive allie ouvrage d'art et fonction pratique pour assurer l'entretien du clocher.

Le doreur prendra ensuite place pour dorer les 24 fleurs de lys à la feuille d'or et les quatre qui ornent les lucarnes. Enfin, l'installation électrique à l'intérieur du clocher achèvera ce chantier. Début octobre, le clocher restauré s'inscrira dans le paysage eudois.

Parallèlement, la tranche de travaux suivante, sur le chœur, a démarré avec l'installation de l'échafaudage, dont les détails se finalisent. Six mois de travaux sont prévus pour restaurer la charpente et les couvertures. Un important travail de restauration sera réalisé sur les ouvrages en pierre de cette partie du monument (gargouilles, garde-corps, pinacles, corniches).



La coursive, très ouvragée, est rythmée par 24 pinacles



Restauration de la chapelle Saint-Laurent

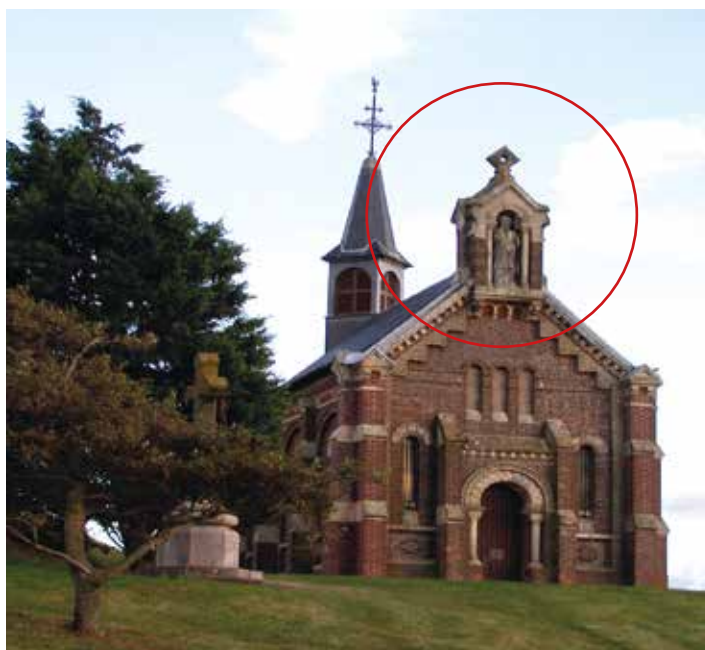
Les travaux de restauration de la croix de la chapelle Saint-Laurent vont être entrepris à l'automne par l'entreprise Normandie Rénovation.

Suite à des désordres constatés lors de travaux d'entretien par les services techniques de la ville, la croix sommitale a été déposée en septembre 2018. Une reprise des maçonneries du fronton va être réalisée, avec dépose en conservation des éléments et remplacement à l'identique pour ceux trop abîmés.

La statue de Saint-Laurent sera nettoyée et consolidée et la croix sommitale remise en place.



Pour ces travaux, l'association Patrimoine Historique et Historique de la Ville d'Eu (PHAVE) et la DETR apportent leur soutien financier à la ville.



Briga, une ville retrouvée : déjà près de 4000 visiteurs

C'est l'un des événements phare de cette année 2021. Après avoir été présentée au musée des antiquités de Rouen, l'exposition «*Quand la Normandie était romaine. Briga, une ville retrouvée*» reste visible jusqu'au 31 octobre à la Chapelle du Collège.

Fruit d'une belle collaboration entre la DRAC de Normandie, la réunion des musées métropolitains Rouen Normandie et l'ensemble des élus et des services de la ville d'Eu, l'exposition «*Briga, une ville retrouvée*» a déjà permis à près de 4 000 visiteurs de (re)découvrir le passé antique de la ville d'Eu et des communes environnantes.

A travers une sélection de plus de 250 objets, dont certains sont présentés pour la première fois à Eu, cette exposition retrace l'histoire et l'évolution de cette ville romaine de plus de 65 hectares, aux origines gauloises.

Des mises aux points thématiques, des outils didactiques, des maquettes et des restitutions 3D accompagnent les visiteurs dans leur voyage dans l'Antiquité.

Cet événement constitue également une occasion exceptionnelle de présenter aux habitants les résultats de vingt années de recherches et de faire (re)découvrir ce laboratoire à ciel ouvert pour la période romaine dans le paysage archéologique français.

Depuis 2006, les fouilles menées par Étienne Mantel (DRAC Normandie) et Stéphane Dubois (INRAP), ont d'abord porté sur le centre monumental, puis sur un quartier proche où on découvre les maisons et l'équipement urbain. Ces recherches extensives démontrent la genèse d'une ville antique aux origines gauloises, aux confins nord-ouest de l'Empire romain. Puis, à partir du 1^{er} siècle avant notre ère, la ville se monumentalise et s'agrandit progressivement ; elle est équipée d'un théâtre, de thermes (bains publics), d'une basilique et d'un grand temple. La découverte en 2007 d'une exceptionnelle statuette de Mercure en argent, pièce phare de l'exposition, souligne l'importance de cette divinité tutélaire au sein des cultes locaux de la petite ville gallo-romaine.

L'exposition est visible jusqu'au 31 octobre 2021 à la Chapelle du Collège. L'entrée est libre et gratuite.



Musée Louis-Philippe : retour du grand tableau



Le tableau «*François de Lorraine, duc de Guise, présente à Charles IX les guerriers qui se sont distingués à la bataille de Dreux le 19 décembre 1562*» est revenu le mercredi 28 juillet 2021 au Musée Louis-Philippe.

Son retour s'est fait en présence de deux adjoints au maire, Madame Ludivine Leriche, chargée des patrimoines et de la mise en valeur touristique de la ville et Monsieur Laurent Llopez, chargé de l'éducation et de la qualité de vie, ainsi que de membres du conseil d'administration de l'Association des Amis du Musée Louis-Philippe.

L'œuvre est actuellement visible dans la Galerie de Guise. Sa restauration a été menée par la ville d'Eu, soutenue financièrement par l'Etat, la Région Normandie et une souscription lancée par l'Association des Amis du Musée Louis-Philippe.

Un shooting photo pour les 25 ans de la Fondation du Patrimoine

Partie prenante active dans la restauration de la collégiale Notre Dame et Saint Laurent, la Fondation du Patrimoine fête cette année ses 25 ans, sous l'œil averti du photographe de renom Guillaume de Laubier. Avec pour volonté de préserver le patrimoine rural et d'accompagner leurs propriétaires, la fondation souhaite, par cet anniversaire, honorer l'ensemble de ses salariés, bénévoles, mécènes, associations, collectivités et services de l'Etat.

Pour marquer cet évènement, un livre est en préparation. 25 projets ont été retenus pour illustrer cet ouvrage, parmi lesquels les travaux de restauration des couvertures et façades de la Collégiale Notre-Dame et Saint-Laurent, pour laquelle une souscription a été lancée avec la PHAVE, et qui a reçu le premier prix du mécénat populaire. L'ouvrage paraîtra en fin d'année.

C'est tout naturellement, que la Fondation du Patrimoine a confié la mission de photographier la Collégiale d'Eu à Guillaume de Laubier.

Photographe des arts de vivre, styles, univers singuliers, élégances de la création, patrimoines des hommes, architectures méconnues, artistes, créateurs, cuisiniers, designers, vigneron, il révèle, depuis des années, ses rencontres patrimoniales et humaines, dans de nombreux magazines internationaux.



Guillaume de Laubier, photographe des arts de vivre et du patrimoine.

Médiation : clap de fin sur le projet RTT



C'est par une superbe fresque que s'est achevé le projet «Résidences Triennales Territoriales» à l'école Primevère.

Inscrite dans ce dispositif triennal de partenariat en éducation artistique et culturelle entre un établissement scolaire, un partenaire artistique ou culturel et une collectivité en éducation artistique, le service patrimoine de la ville d'Eu avait fait appel à la conteuse et sculptrice, Marianne Russily, pour «bâtir» un projet avec les deux classes de moyens / grands de l'école Primevère.

Ainsi est né, à partir d'un conte tchèque, *Primevère et la sorcière de l'hiver*, un cycle d'interventions autour du modelage et du dessin, et la réalisation, par les enfants, de carreaux de terre.

Après la cuisson réalisée par l'artiste, les carreaux ont été posés par les services techniques de la ville et forment une belle fresque évoquant Primevère, clin d'oeil au nom de l'école

Le théâtre fête les 20 ans de sa réouverture

C'est la rentrée pour le Théâtre du Château qui, après deux précédentes saisons très troublées, s'emploiera cette année à avoir « l'incertitude joyeuse » et mettra toute son énergie au service de plusieurs temps forts, parallèlement à son habituelle programmation théâtrale et musicale.

Premier temps fort : l'anniversaire des 20 ans de la réouverture du Théâtre. Soutenu financièrement par la DRAC dans le cadre du Plan de Relance, l'équipe fêtera l'évènement avec du théâtre, de la musique, du chant et de la danse, entourée d'une dizaine de compagnies amies.

Toujours grâce à ce Plan de l'Etat, le Théâtre du Château créera, avec l'ensemble De Caelis, « Les jeunes voix buissonnières », une académie de la voix lyrique qui contribuera à lancer dans la vie active de jeunes chanteuses et chanteurs récemment diplômé.e.s du Conservatoire.

Autre temps fort co-organisé avec le Théâtre des Charmes : le Focus Seul.e.s, un festival dédié au seul.e-en-scène, placé sous le signe de la découverte de spectacles très forts et personnels.

Enfin, le public sera amené à se retrouver autour de la trilogie d'Élise Noiraud, un marathon théâtral véritablement enthousiasmant de 4h30 dédié à la jeunesse et au bonheur de vivre.

L'ouverture de la saison 2021-2022 se fera en musique et en chansons le jeudi 30 septembre 2021 avec la mezzo-soprano Ilektra Platiopoulou et The Curious Bards. Réservation indispensable au 02 35 50 20 97.

Le début de saison se poursuivra en musique avec l'Orchestre Régional de Normandie le **vendredi 8 octobre**, la Comédie de Caen le **mercredi 13 octobre** et son spectacle «les Voix de la Liberté. Trois qui ont dit non» et le Quatuor A'Dam le **jeudi 21 octobre** dans une création reprenant des tubes anglais, des chants folkloriques ou encore des standards de la chanson



©Filip Veirman

française.

En novembre, place au théâtre avec *Sauvages* par la Compagnie M42 le **jeudi 18** et *Médée* par la Compagnie la Lumineuse le **25**.

Vous pouvez retrouver la programmation du Théâtre du Château sur son site : www.theatreduchateau.fr ou en vous procurant la plaquette disponible sur place. Tél. 02 35 50 20 97



Scannez le QR-Code et retrouvez toute la programmation du Théâtre

4^e FESTIVAL DU FILM DES VILLES SŒURS

DESTINATION LE TRÉPORT MERS-LES-BAINS...

MODE, COSTUME & CINÉMA DU 7 AU 10 OCTOBRE 2021

ÉVÈNEMENTS

MERCREDI - 6/10
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE COSTUMES
Manoir de Briancou - Criel-sur-mer - 19H30 - GRATUIT

SCORPENE MAGIC SHOW X KUBRICK
L'AbriBus - Criel-sur-mer - 20H30 - GRATUIT

JEUDI - 7/10
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU FESTIVAL
Joa Casino - Le Tréport - 19H30
TARIF 2,5€ - BILLETTERIE AU JOA CASINO

VENDREDI - 8/10
ATELIER TRANSFORMEZ-VOUS
La Médiathèque - Mers-les-Bains - de 14H00 à 18H00 - GRATUIT

BAL COSTUMÉ
Pub Brasserie Le Bragance - Eu - 21H00 - GRATUIT

SAMEDI - 9/10
RENCONTRE PROFESSIONNELLE HMC
La Médiathèque - Mers-les-Bains - de 10H00 à 12H00 - GRATUIT

PROGRAMME DE COURTS-MÉTRAGES
Théâtre du château d'Eu - Eu - 11H00 - GRATUIT

ATELIER DE MAQUILLAGE EFFETS SPÉCIAUX
Salle Miro Club - Gatteville - de 14H30 à 17H30
SUR RÉSERVATION AU 03 22 61 30 43 - GRATUIT

DÉFILÉ DE HAUTE-COUTURE ESMOD PARIS
Centre Aquatique des 2 Falaises - Le Tréport - 21H30
SUR RÉSERVATION AU 02 35 84 05 49 - GRATUIT

DIMANCHE - 10/10
PROGRAMME DE COURTS-MÉTRAGES
Théâtre du château d'Eu - Eu - 14H00 - GRATUIT

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DU FESTIVAL
Joa Casino - Le Tréport - 19H30
TARIF 2,5€ - BILLETTERIE AU JOA CASINO

INFOS

Tarifs : séance de cinéma : 5 € - cérémonies : 2,5 €
Gratuit pour tous les autres événements

Contact : bureau.cinedeep@gmail.com - www.ffvs.fr

EXPOSITION

MADE IN GRAFFITI

BNJ CHAPON KIWANO

11
14
NOV
2021

EU 76260
CHAPELLE DU COLLEGE

Reflexion

► Vous avez été plus de 800 à participer aux rendez-vous du jeudi organisés cet été dans le jardin du château-musée Louis-Philippe.

Une participation en baisse qui s'explique par la mise en place du passe sanitaire et par des conditions météorologiques peu favorables.



► A l'occasion de la cérémonie du 14 juillet 2021, plusieurs sapeurs-pompiers du centre de secours des Prés-Salés ont reçu des médailles. L'adjudant-chef Cédric Prestaut a été décoré de la médaille d'or pour 30 ans de service. Le sergent Anthony Buet s'est vu remettre la médaille de l'UDSP76 pour 15 ans de service, le sergent Thomas Houssays, la médaille de bronze pour 10 ans de service, le caporal Valentin Chartier, la médaille de bronze pour 10 ans de service. Le lieutenant Bruno Houssays a reçu le galon de capitaine honoraire par le lieutenant David Régnier et le sergent Thomas Houssays.



► En tournée dans la région, l'école de cirque Méli-Malice a posé ses valises à Eu le temps de deux représentations. Et c'est dans le parc, sous le soleil et face au château que les 11 élèves se sont produits devant un public admiratif et bienveillant.



► Pari réussi pour le Théâtre des Charmes qui proposait, à l'occasion des Journées du Patrimoine, deux représentations de Molière dans le jardin du château. Après une séance réservée aux scolaires, une centaine de personnes ont apprécié de pouvoir profiter de ce spectacle en plein air joliment mené par la Compagnie les Incomestibles. Scannez le QR Code et retrouvez toute la programmation du Théâtre des Charmes sur calaméo. Vous pouvez également vous procurer la plaquette en mairie ou au Théâtre du Château.



► 37 jeunes eudois qui ont effectué leur rentrée en 6^{ème} se sont vus remettre un dictionnaire par la municipalité. Destiné à les accompagner durant toute leur scolarité au collège Louis-Philippe ou à la Providence, ce dictionnaire était accompagné du livret «Tous citoyens !».



Les journées du patrimoine toujours appréciées



► Belle édition des journées du patrimoine qui, malgré les contraintes liées au COVID, ont attiré plusieurs centaines de personnes toujours désireuses de découvrir ou de redécouvrir leur patrimoine. Pour l'occasion, l'ensemble des sites eudois étaient ouverts au public.

A ces visites gratuites s'ajoutaient plusieurs animations sur les différents sites : l'opération ardoises de la PHAVE destinée à soutenir les travaux de restauration de la Collégiale, un souffleur de verre, une perlière et une graveuse sur verre au musée des traditions verrières, deux concerts au Théâtre, une conférence au musée Louis-Philippe et plusieurs expositions.



► La situation sanitaire a cette année encore contraint les organisateurs du Murmure du Son à renoncer à leur festival. Malgré tout, Antoine Paris et son équipe ont voulu offrir à leur public une parenthèse musicale et une fiesta jubilatoire dans les rues de Eu à grands coups de guitares, saxophones, trompettes, ukulélés, contrepoubelles et bien plus encore ! Rendez-vous les 14, 15 et 16 juillet 2022 pour fêter les 20 ans du Murmure.

► C'est en présence des maires du Tréport et de Mers, de quelques élus du canton, des autorités civiles et militaires, des associations patriotiques et de plusieurs adjoints et conseillers municipaux que Michel Barbier, maire de la ville d'Eu a commémoré le 77^{ème} anniversaire de la libération de la ville par les troupes canadiennes.



Après lecture du discours prononcé par M. Franchet, maire de la ville d'Eu en septembre 1944, Michel Barbier a rendu hommage aux forces armées canadiennes mais aussi aux résistantes et résistants qui ont participé à cette libération et rappelé que la ville d'Eu reçut en 1950 l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile de bronze.

► Dans le cadre du festival, Terres de Paroles a cette année décidé d'inviter le street artiste Gaspard Lieb à exposer cinq fresques en hommage à Gustave Flaubert. L'un de ces murs de paroles sera installé le 30 septembre 2021 dans l'abri-bus situé sur la place Guillaume le Conquérant.



Les habitants pourront s'exprimer librement sur cet espace dédié et le remplir de leurs mots et dessins.

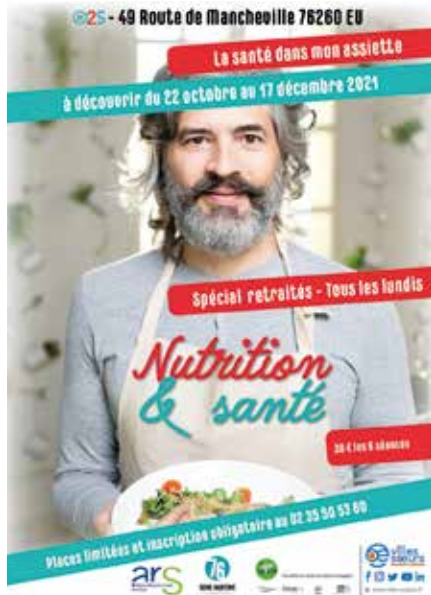
Nutrition et santé

Face au succès des rendez-vous « Nutrition & santé », la communauté de communes des Villes Soeurs organise une nouvelle série de 6 ateliers du 22 octobre au 17 décembre 2021 à O2S Sport . Santé . Bien-être

Ces séances, animées par une diététicienne sont payantes - 30 € les 6 séances.

Vous pouvez participer au groupe du matin (10h-12h) ou de l'après-midi (14h-16h).

Plus d'infos, contact, inscription en ligne et téléchargement du formulaire sur le site de la CCVS (www.villes-soeurs.fr).



Un colis et des bons

► La conjoncture actuelle ne nous permet pas la mise en place du repas des aînés malgré un taux d'incidence covid relativement bas sur le territoire. Nous remettons donc en place le colis des aînés en fin d'année. Les inscriptions se feront au CCAS pour les eudois de 65 ans et plus sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Pour ceux ayant déjà bénéficié du colis en 2020, il suffira d'appeler le CCAS pour être réinscrit. Les inscriptions se feront jusqu'au 29 octobre 2021 inclus.



► Pour les bons de Noël, les inscriptions se feront au CCAS pour les eudois de 70 ans et plus sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de l'avis d'imposition ou de non-imposition. Les bons de Noël sont soumis à barème depuis cette année. Les inscriptions se feront jusqu'au 29 octobre inclus.

► Pour les bons chauffage, les inscriptions se feront au CCAS pour les eudois de 65 ans et plus sur présentation d'une pièce d'identité, des justificatifs de l'ensemble des revenus du foyer, des justificatifs de paiement de rente, des justificatifs de paiement de pension, d'une attestation CAF récente, des justificatifs de ressources autres, de l'avis d'imposition ou de non-imposition et d'un relevé d'identité bancaire ou postal. Les inscriptions se feront jusqu'au 29 octobre inclus.

► Pour la distribution des colis et des bons de Noël, le CCAS contactera les administrés inscrits dès que nous aurons les dates et le mode de distribution. Les bons chauffage sont, comme chaque année, virés sur les compte en banque.

Citoyen



La parole est aux jeunes !



Lancé à l'occasion de la rentrée 2021, le conseil municipal des jeunes permettra aux élèves de 8 à 12 ans de s'initier à la démocratie et de concrétiser leurs projets. Une façon de s'inscrire dans la citoyenneté...

Qu'est ce que la citoyenneté ?

La citoyenneté est un concept très ancien qui remonte à la Grèce Antique. A cette époque, la péninsule et les îles grecques étaient divisées en petits Etats indépendants, les cités. Les penseurs de la Grèce Antique considéraient que pour bien fonctionner, la cité grecque devait être gérée avec l'accord de ses habitants, **les citoyens**. Ce concept a pris le nom de **démocratie**.

L'immense majorité des personnes vivant en France sont potentiellement des citoyens : ils participent à la vie de la société. La citoyenneté ne doit pas être confondue avec la nationalité. Si les étrangers résidant en France n'ont pas le droit de voter, en revanche, ils peuvent être membre d'une association locale, nationale ou internationale.

Les jeunes de moins de 18 ans sont aussi des citoyens. Ils peuvent être élus dans les conseils municipaux des jeunes ou être membres d'associations... **Il n'y a pas d'âge pour devenir citoyen**. Il suffit juste d'avoir des idées, de la bonne volonté et du courage...

Le conseil municipal des jeunes

Si vous êtes eudois et que vous avez entre 8 et 12 ans, vous allez pouvoir vous engager en vous présentant au conseil municipal des jeunes.

Le vendredi 8 octobre 2021, Michel Barbier, maire de la ville d'Eu interviendra devant les élèves de l'école Brocéliande et de la Providence pour présenter la fonction d'élu.

Le retrait des dossiers de candidature sera fera à partir du 11 octobre 2021. Les candidatures devront être remises avant le mardi 19 octobre 2021 à 12h00 avec les professions de foi.

Les cartes électorales seront remises le 8 novembre, date à laquelle la Propagande pourra commencer.

L'élection aura lieu **le jeudi 18 novembre 2021** et le Conseil Municipal des Jeunes sera installé **le lundi 22 novembre 2021 à 17h30 dans la salle Michel Audiard**.

La ville ensemble

C'est à nouveau un été bien particulier qui touche à sa fin ; malgré tout, la ville d'Eu s'est animée avec un programme de festivités variées (concerts, ciné plein air, fête du sport et animations sportives ...). Notre priorité a été de permettre aux Eudois de retrouver des moments de partage et de vie culturelle et sportive tout en leur garantissant la sécurité sanitaire et en encourageant la reprise de l'économie locale.

Les terrasses des restaurants et des bars et les commerçants ont pu profiter de ces animations.

Si la crise sanitaire a rudoyé nos commerces eudois, elle en a aussi prouvé l'importance et la richesse.

Si la crise sanitaire a malmené les associations, elle en a aussi démontré la compétence et la nécessité.

Alors que l'été se termine, de nouvelles animations se profilent, de nombreuses activités de loisirs et sportives reprennent et nos commerces demeurent à notre disposition.

Alors, ensemble, soutenons les forces vives de la ville d'Eu !

Agir pour Eu.x

Notre commune est distinguée de 4 fleurs par le Conseil national des villes et villages fleuris. Mais nous risquons d'obtenir une nouvelle distinction qui viendra d'Ecosse... Non pas que nous allons être jumelés avec une ville de cette région, non pas par rapport à notre club de Rugby qui se distingue sportivement, mais par la passivité de notre municipalité.

Devant la prolifération des herbes indésirables dans tous les quartiers, la non tonte d'endroits touristiques ou symboliques (monuments aux morts), le non entretien des caniveaux où poussent des herbes susceptibles de boucher les avaloirs, la municipalité laisse faire, laisse pousser.

Alors, nous allons être décorés d'un blason composé de «4 chardons»...

Mr le Maire est obligé de se justifier en arguant la biodiversité.

Cependant celle-ci doit être réfléchie et raisonnée pour être efficace, alors que, dans notre cité, c'est l'anarchie végétale.

On évoque l'interdiction des produits phytosanitaires, mais c'était déjà le cas sous la précédente mandature et la ville était beaucoup mieux entretenue.

Dans le même registre, les ronces et les orties poussent sur la voie «Verre et Mer ».

Si rien n'est entrepris, la nature l'aura vite envahie. Président, Vice-Présidents, présents aux inaugurations, sont maintenant aux abonnés absents.

Bien vivre à Eu

On se réjouit de la progression du nombre de visites au Château, au site Briga et au Théâtre mais la Ville d'Eu pourrait faire encore mieux pour le tourisme.

EU est le chef lieu du Canton et reste la Commune la plus peuplée avec 7000 habitants.

Localement et depuis longtemps tout le monde connaît les 3 Villes Soeurs : EU, LE TREPORT et MERS LES BAINS.

Par contre les touristes ne connaissent pas la Ville d'EU.

La Communauté de Communes a réduit le tourisme à 2 communes en publiant toutes les documentations «Destination LE TREPORT MERS LES BAINS» excluant ainsi la Ville d'EU.

Par conséquent le carnet touristique 2021, très intéressant et très utile pour les touristes, pourra être amélioré en 2022.

Titrer «Destination EU LE TREPORT MERS LES BAINS» ne coûtera pas plus cher en frais d'impression.

De même nos commerçants, prêts à accueillir plus de touristes, devront y être répertoriés en les valorisant.

On peut penser que l'ensemble de la population eudoise soutiendra notre Maire s'il propose aux élus de la Communauté de Communes cette nouvelle « Destination EU LE TREPORT MERS LES BAINS »

Ville d'Eu dynamique

Stephane Accard et l'équipe Ville d'Eu Dynamique dans un esprit constructif vous informent sur la vie municipale.

Le fauchage tardif, vraie fausse bonne hypocrisie de la majorité !

Si le fauchage tardif est nécessaire, utile à l'environnement, la majorité Eudoise s'en sert pour camoufler son incapacité à gérer l'entretien de la ville.

La ville n'est plus fleurie, elle est envahie par les mauvaises herbes : au milieu des pavés, sur les trottoirs et même sur la Collégiale. En pleine période touristique, est-ce l'image que nous voulons donner de notre ville ?

Mais le respect de notre ville et de son patrimoine sont-ils dans les priorités de la majorité ? Il suffit pour répondre de regarder les trous faits dans les briques de nos bâtiments historiques pour exposer des photos, alors qu'il suffisait de les fixer dans les joints !

Vous retrouvez des détails sur notre page Facebook VILLE D'EU DYNAMIQUE.

Il y a 77 ans, la Libération...

Focus sur l'attribution de la Croix de Guerre

En 1948 fut attribuée à la ville d'Eu cette citation «A l'ordre du Régiment» : « Vieille cité mêlée à toutes les grandes luttes de l'histoire qui a connu, à nouveau, un sort glorieux pendant la douloureuse période de 1939-1945. Fréquemment bombardée par l'aviation alliée, a toujours su garder une attitude héroïque et a payé dans ses personnes et dans ses biens un lourd tribut à la libération de notre pays. »

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec Etoile de bronze et c'est le 1er septembre 1950 qu'elle fut remise officiellement.

La demande de cette distinction a dû être faite suite à la circulaire interministérielle de mars 1948, relative à l'attribution de cette croix et qui reprend la réglementation déjà mise en place après 14-18. Une enquête est menée en liaison avec le préfet et une sorte de rapport doit être élaboré concernant le nombre des tués, des blessés, des déportés, les actes de résistance, les services rendus aux personnes, mais aussi portant sur les dégâts matériels.

Malheureusement les délibérations municipales restent muettes sur le sujet et sur la confection de l'argumentaire en vue de l'obtention de cette Croix. Mais nous avons aux archives, un document concernant cette demande d'attribution. Document non daté ni signé mais forcément sous la mandature du maire Henri Franchet, on peut raisonnablement penser que si le texte n'est pas de lui, il l'aura forcément validé avant de le faire parvenir en préfecture.

En voici le contenu :

« A la déclaration de guerre de 1939, elle fut le refuge de nombreux exilés du nord et lors de la ruée allemande, sa population eut à secourir la foule des évacués de Hollande, de Belgique et des départements du nord, et son hôpital regorgea un moment des malheureux mitraillés sur les routes d'exil.

Le 20 mai 1940, c'est au cours d'un ravitaillement d'un train de réfugiés qu'eut lieu le premier bombardement des voies ferrées. Le désastre fut évité de justesse et trois morts «seulement» s'ajoutèrent aux destructions matérielles.

Puis ce fut le jet de bombes incendiaires le 25 mai 1940 qui vit l'incendie d'une partie de la basse ville. On compte ce jour-là 20 foyers d'incendie que combattirent courageusement les sapeurs-pompier de la ville et ceux du Tréport venus en renfort.

Les 3 et 4 juin, les ponts de la Bresle sautèrent et l'exode de la population fut organisé par les autorités locales, vers les communes environnantes.

Un nouveau désastre était ainsi évité car les 7 et 8 juin, un bombardement général par artillerie de 105 venait endommager la plupart des habitations, vides heureusement, causant un gigantesque incendie qui venait aggraver la chute de bombes d'avion aux carrefours des routes et, pendant près d'une semaine, la ville vit deux de ses quartiers disparaître.

Cependant quelques jours plus tard, la population rentrait, relevait les décombres encombrant les rues et reprenait ses activités dans une cité où tous les services publics maintenus, se remettaient eux-mêmes en marche.

L'exode avait cependant coûté la perte de vies humaines : 10



Diplôme-souvenir remis aux familles eudoises (collection Lemistre, A.C. d'Eu)

Eudois pris dans le bombardement avaient périés à Saint-Rémy et les routes avoisinant la ville étaient jonchées de fugitifs arrêtés par le feu meurtrier de l'ennemi.

Plus de 50 vieillards ou malades périrent au cours de leur douloureux périple et malgré cela, la vie revint vite dans la ville ou plus de 500 immeubles étaient endommagés gravement et 120 complètement détruits.

Puis, l'occupation venue, ce fut le bombardement par l'aviation alliée des voies de chemin de fer, convois, ouvrages militaires, et toujours la population dans ses biens ou dans les personnes, avait un tribut nouveau à payer.

Plus de 20 personnes trouvent ainsi la mort au cours de ces années, cependant que dans toute la mesure du possible, l'opposition aux demandes de l'ennemi se manifestait.

Les noyaux de résistance s'établissaient parfois sans liaison entre eux, mais témoignant d'un même esprit de combativité.

10 Eudois connurent Dachau et Buchenwald, 4 d'entre eux en moururent, certains sans avoir revu le sol natal.

Enfin, les déportés du travail payèrent eux aussi leur tribut à la guerre et plusieurs connurent la mort en Allemagne même, dans les centres bombardés.

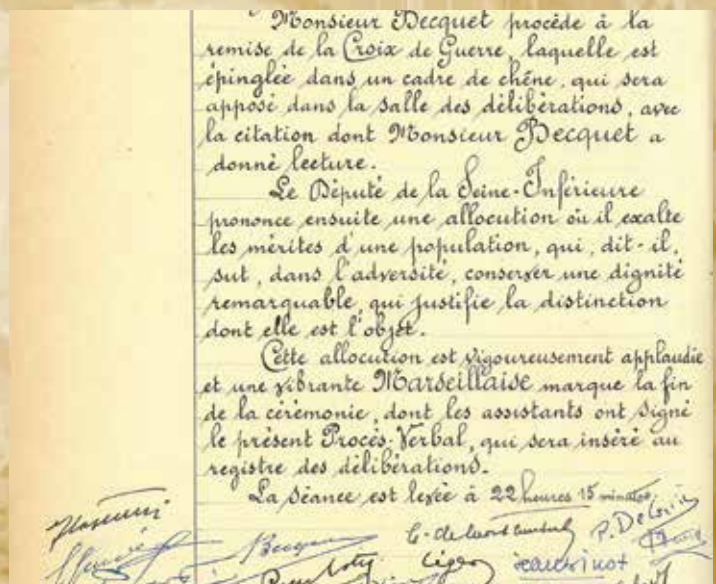
La dernière note de résistance de la ville d'Eu à l'ennemi fut donnée le 22 août 1944 quand, sommée pour sa plus grande partie de se préparer à gagner des chantiers à Abbeville, elle vit toute sa population mâle gagner la campagne, laissant les recruteurs furieux de leur insuccès.

Ainsi au cours des siècles, le même esprit noble a animé les enfants de cette cité, à laquelle la distinction demandée apporterait une consécration méritée. »

A la suite de ce rappel de la situation de la ville pendant cette trouble période, l'auteur indique le nombre des tués et leurs qualités : 132 personnes, civils ou militaires...

Ce document résume parfaitement la situation qu'ont vécue les Eudois lors de ce conflit mondial. Cette Croix de guerre, épinglée dans un cadre de chêne, fut remise à la ville lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal.

Pour terminer sur une note moins sombre, la séance de ce conseil a eu lieu à 21 heures... et dixit Henri Franchet lui-même, « à cause des chasseurs qui ne m'auraient pas pardonné de les mobiliser le jour de l'ouverture. »



Séance conseil municipal du 2 sept. 1950